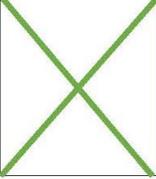


CIRCULAIRE DE RENTRÉE COLLÈGE 2025/2026

L'établissement est fermé du 10 juillet au 24 août 2025

Chers Parents,

Une année scolaire s'achève, et une nouvelle va commencer. Afin de bien l'aborder et avant une période de repos mérité, nous vous invitons à prendre connaissance de la circulaire de rentrée 2025/2026.

6^{ÈME}	RENTRÉE - LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE à 8h05 Attention pas de cours le MARDI 2 SEPTEMBRE La présence de tous les parents est vivement souhaitée 8h15 à 8h30 : Pot d'accueil Les parents et les élèves sont accueillis par l'équipe de direction et les professeurs principaux. Les élèves rentrent en classe à 8h30. 8h30 à 9h00 : Temps d'informations pour les familles avec l'équipe de Direction (au foyer et en salle d'étude) 9h00 : Fin du temps d'informations - départ des parents	11h40 Self Pour les élèves inscrits <u>Le matin</u> Informations diverses	<u>L'après-midi</u> 13h45 : « Jeu de piste » pour découvrir l'établissement 16h00 : Goûter offert par l'O.G.E.C. dans le parc de l'établissement. 16h40 : fin des cours Si les élèves doivent prendre le car, ils seront exceptionnellement accompagnés ce jour-là jusqu'à la gare routière (collège de l'Europe).
5^{ÈME}	RENTRÉE – MARDI 2 SEPTEMBRE à 9h00 Rentrée des élèves accompagnés de leur professeur principal	<u>Le matin</u> Informations diverses	<u>L'après-midi</u> Activités pédagogiques autour d'un sujet d'histoire
4^{ÈME}	RENTRÉE – MARDI 2 SEPTEMBRE à 9h00 Rentrée des élèves accompagnés de leur professeur principal	<u>Le matin</u> Informations diverses	<u>L'après-midi</u> « Olympiades » Prévoir une tenue de sport
3^{ÈME}	RENTRÉE – MARDI 2 SEPTEMBRE à 13h45 Rentrée des élèves accompagnés de leur professeur principal		<u>L'après-midi</u> Informations diverses

Affichage des classes dans la cour le jour de la rentrée. LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES NE POURRA ÊTRE MODIFIÉE. Merci de votre compréhension.

LES RÉUNIONS DE RENTRÉE

6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
8 septembre à 18h	9 septembre à 18h	11 septembre à 18h	15 septembre à 18h

POUR TOUTES LES CLASSES, LES PHOTOS DE GROUPE ET INDIVIDUELLES SERONT PRISES LE 16 et 19 SEPTEMBRE 2025.

4) LE PÉRISCOLAIRE :

Les 3 SERVICES sont OUVERTS dès le LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025 (effectuez les inscriptions sur ED)

En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons d'informer **AVANT 9H00 la VIE SCOLAIRE** : soit par téléphone au 04-75-72-70-52 / soit par message via EcoleDirecte (en stipulant le motif de l'absence).

	LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI		
ACCUEIL des élèves : gratuit	7h30/8h00	12h00/13h45	16h40/17h00
ÉTUDE DU SOIR : surveillée à partir de 17h			
	LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI		
<ul style="list-style-type: none"> Un élève ne peut quitter l'établissement en dernière heure de l'après-midi... puis revenir pour l'étude à 17h La demande d'inscription initiale pour l'étude doit être formulée via EcoleDirecte avant le 10 septembre 			
2 horaires de sorties possibles 3,50 € étude courte / 7,00 € étude longue	Étude courte sortie 17h45	Étude longue sortie 18h30	

LES AUTORISATIONS DE RENTRÉE ET SORTIE DIFFÉRÉES NE SERONT EFFECTIVES QU'À PARTIR DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025

	LUNDI-MARDI-MERCREDI (selon emploi du temps)-JEUDI-VENDREDI		
RESTAURATION : (6.60€ / repas). le compte doit être approvisionné avant la prise de repas.	<ul style="list-style-type: none"> L'élève présente sa carte lors de chaque passage (qui lui sera remise <u>le 1^{er} jour de classe</u>). Toute carte perdue ou détériorée sera facturée 6 euros. 		
<ul style="list-style-type: none"> La demande d'inscription initiale pour le self doit être formulée via EcoleDirecte avant le 10 septembre Les demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement entre 11h50 et 13h45 			

**Pour toutes modifications : inscription ou désinscription étude du soir (et/ou) restauration :
Rendez-vous sur la plateforme EcoleDirecte dans l'onglet "espace réservation" de votre enfant (jusqu'à 8h00 le jour même).**

Pour les soldes débiteurs en fin de période malgré la relance SMS, les montants seront prélevés avec une pénalité de 5 euros pour frais de traitement.

5) LE CALENDRIER 2025-2026

Vacances	Sortie			Rentrée		
de Toussaint :	vendredi 17	octobre	2025 au soir	lundi 3	novembre	2025 au matin
de Noël :	vendredi 19	décembre	2025 au soir	lundi 5	janvier	2026 au matin
d'Hiver :	vendredi 6	février	2026 au soir	lundi 23	février	2026 au matin
de Printemps :	vendredi 3	avril	2026 au soir	lundi 20	avril	2026 au matin
d'Été :	vendredi 3	Juillet	2026 au soir			
Pont de l'Ascension :	mercredi 13 mai après la classe, (5-4 et 3 ^{èmes}) mardi 12 mai après la classe (6 ^{ème})			reprise pour tous le lundi 18 mai 2026		

Des journées pédagogiques obligatoires sont organisées chaque année dans l'établissement pour les enseignants et les personnels, sans accueil des élèves.

LE LUNDI 10 NOVEMBRE 2025 – LE JEUDI 7 MAI 2026 et 2 journées se dérouleront en JUILLET selon le calendrier du DNB.

6) INFORMATIONS DIVERSES

Élèves avec Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) :

Vous devez écrire et envoyer les documents UNIQUEMENT à M. MOHR enseignant référent élèves à besoins éducatifs particuliers : referentbepmaristes@gmail.com

Les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont à adresser à Mme DOUSSE (CPE) à la rentrée,

Les nouvelles familles doivent rencontrer Mme DOUSSE, merci de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Sanctions : retenues

Les retenues se dérouleront le mercredi de 12h45 à 14h45 sur convocation

Jour et Heure NE SONT EN AUCUN CAS NÉGOCIABLES. **Les élèves en retenue sont inscrits d'office au self**

Si vous souhaitez le désinscrire vous devez le faire sur EcoleDirecte **la veille de la retenue.**

Transports scolaires :

Merci de faire le nécessaire avant la rentrée scolaire. (CITÉA ou CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE ALPES)

Aide à la fréquentation scolaire :



- Bourse de collègue
- Bourse départementale

Un message via EcoleDirecte vous précisera mi-septembre les modalités d'attribution.

Si vous rencontrez temporairement des difficultés financières, (*suite à un changement de situation professionnelle, familiale ou autre*) n'hésitez pas à contacter Mme BERARD au secrétariat.

Une commission économique se réunit 3 fois par an et pourra étudier votre demande d'aide.

Assurance scolaire :

Tous les élèves sont assurés par l'Établissement pour les risques scolaires et extra-scolaires. Il s'agit d'une garantie « individuelle accident » (Contrat Mutuelle St Christophe).

Pour connaître les garanties et obtenir une attestation, merci de vous rendre directement sur le site Espace Parents : saint-christophe-assurances.fr.

Il est inutile de nous fournir une attestation de votre assurance personnelle.

Bonnes Vacances à tous,

Avec l'assurance du dévouement de toute la communauté éducative.

Directeur Coordinateur – Chef d'établissement du 2nd degré
M. Fabien GALLINA

